



BAC PRO

Aménagements Paysagers

en formation initiale ou en contrat de professionnalisation

**RÉUSSIR
autrement**

Conditions d'admission

- Être issu d'une classe de 3^{ème}
- Possibilité d'intégrer directement la classe de 1^{ère} pour les titulaires d'un CAPA, d'une seconde, 1^{ère} ou terminale d'un cycle général ou technologique
- Inscription après entretien individuel de motivation et étude de dossier

Objectifs

- Valoriser son expérience professionnelle par les différents stages et approfondir ses connaissances générales
- Développer ses techniques d'expression, de communication et d'analyse
- Maîtriser les gestes professionnels et les techniques d'entretien et de création d'espaces verts
- Mettre en œuvre des méthodes techniques respectueuses du développement durable
- Développer son esprit d'initiative, son sens des responsabilités, sa capacité à s'adapter et à se situer dans le contexte professionnel

Insertion, poursuite d'études

- Préparer une formation post-bac : BTS, spécialisation
- Débuter dans la vie active comme :
 - > ouvrier qualifié ou agent technique de collectivités territoriales
 - > chef d'équipe dans une entreprise d'espaces verts

La formation et le contenu pédagogique

Durée : 3 ans en alternance. Le vécu de stage sert de support aux différents apprentissages.

- Les modules d'enseignement général : français, anglais, EPS, éducation socio-culturelle, histoire-géographie, hygiène et santé
- Les modules d'enseignement technico-scientifique : mathématiques appliquées et informatique, écologie, physique-chimie appliquée
- Les modules d'enseignement professionnel : économie d'entreprise et dossiers d'analyses techniques, conduite d'un chantier paysager (technologie, entretien et conception, gestion de chantier), reconnaissance des végétaux (notions de botanique et de biologie du végétal), agroéquipement (matériels de parcs et jardins)
- Activités complémentaires : Brevet de Sauveteur Secouriste du Travail, Attestation de Conduite En Sécurité d'engins de chantiers
- Interventions professionnelles : visites d'entreprises et de sites paysagers, interventions de spécialistes, travaux pratiques et chantiers école

Stages en milieu professionnel

- Plus de 50% de la formation s'effectue grâce à un stage permanent au sein d'une même entreprise
- Stages à l'étranger
- Stages de découvertes professionnelles

Modalités d'examen

Le plus du Bac Pro en 3 ans : l'obtention de 2 diplômes

- La certification BEPA en fin de 1^{ère} (évaluation en contrôle continu au sein de l'établissement)
- Le Bac Pro Aménagements Paysagers en fin de terminale (évaluation en contrôle continu au sein de l'établissement et en épreuves terminales)



MFR Verneil-le-Chétif

Château de Mangé

72360 VERNEIL-LE-CHÉTIF

Tél. : 02 43 38 14 00 - Fax : 02 43 38 14 09

E-mail : mfr.verneil-le-chetif@mfr.asso.fr

www.mfr-verneil.com